Image not found or type unknown

Vente maison en usufruit et nue-propriete

Par **tx0155**, le **24/11/2011** à **15:07**

Bonjour,
Nous allons vendre une maison jusqu'ici habite par notre Maman.

Notre Maman en a la totalite en usufruit
Chacun des 3 enfants en possede 1/3 en nue-propriete

Notre Maman a ete placee dans une maison specialisee pour personnes agees et ne pourra plus habiter cette maison.

Les 3 enfants sont tous d'accord pour vendre cette maison.
Notre Maman est sous la tutelle des 3 enfants.

- A qui revient l'argent de la vente de la maison ? et comment est faite la repartition ?
- que faut-il fournir au juge des tutelles ?
- Quels frais devrions-nous payer pour cela : frais de notaire, frai de succession ...

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés